

Nantes : concert d'orgue profanatoire à Saint-Clément, le diocèse dans la tourmente

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 6 décembre 2021

Après avoir été [mis en cause par des tags la semaine dernière](#) pour avoir couvert une ancienne affaire d'abus dans un lycée catholique nantais - ce dont Mgr Percerou a protesté avec véhémence dans la presse locale, l'évêque de Nantes voit tomber sur lui une nouvelle affaire dont il se serait bien passé. L'abbé Hubert Vallet, [curé diocésain de Saint-Clément de Nantes](#) depuis septembre 2021, a autorisé un concert d'orgue de l'artiste suédoise Anna von Hausswolf sans vérifier que son oeuvre - [titres, pochettes, clips, tient plus de la messe noire que de la musique religieuse](#). D'où des protestations véhémentes de fidèles, qui sont allés jusqu'à écrire à l'évêque, refusant que leur église - ou une autre - soit profanée.

A l'ère d'internet et du progrès technologique, il est pourtant assez facile de trouver des appréciations subjuguées d'amateurs de musique gothique et satanique, par [exemple](#) : "*La photo de la pochette, digne des meilleurs films d'horreur, aurait dû nous mettre la puce à l'oreille. Nous aurions dû fuir cette jeune fille exposée sur un fond rouge sang qui semble possédée [...] Il faudra bien sûr faire quelques concessions avant d'accepter les tortures mentales de Dead Magic, mais une fois que nous serons habitués aux ténèbres nous ne pourrons alors que vénérer les harmonies sataniques de la grande prêtresse Anna von Hausswolff*".

Ou encore : "*Ugly and Vengeful* », ainsi dénommé, est une synthèse de l'album lui-même en forme de messe païenne, qui célèbre le mariage de la spiritualité et des instincts

primaires [...] on part d'un dark ambient contemplatif, pour ne pas dire liturgique, pour basculer progressivement dans un sabbat horrifique où la sauvagerie le dispute avec la folie".

Nous avons joint l'abbé Hubert Vallet - qui est aussi [le délégué épiscopal en charge](#) "des célébrations et de la pastorale du groupe de fidèles attachés au missel de 1962". Il nous explique qu'il "s'est fait présenter ce concert en septembre, lors d'une rencontre avec le Lieu Unique [programmateur culturel à Nantes, mais aussi une [salle](#) qui dépend du Voyage à Nantes, [financé par la ville de Nantes et la métropole](#) pour porter la politique de programmation culturelle et artistique] , comme un projet de l'an dernier reporté pour cause de Covid - il s'agissait d'un instrumental sur l'orgue avec des projections de lumière. Je n'ai pas vu l'artiste. J'avoue que comme je suis arrivé dans cette paroisse en septembre, je n'ai pas voulu interrompre les choses en cours et j'ai fait confiance un peu aveuglément. Je n'ai pas eu la curiosité élémentaire de regarder qui était cette artiste et ses oeuvres".

L'abbé Hubert Vallet : "je n'envisage pas que c'est une profanation"

Il affirme que la mairie ne lui a pas forcé la main : "si j'avais dit non en septembre, il n'y aurait pas eu de concert". Il avoue "regretter amèrement et [...] ne conteste pas que l'artiste soit peu recommandable, mais je ne me vois pas annuler le concert le jour pour le lendemain". Il affirme aussi : "on ne m'y reprendra pas. Le vicaire général m'a dit qu'il fallait regarder la programmation".

Nous lui demandons, compte tenu du caractère ouvertement sataniste de certaines oeuvres, s'il compte organiser une messe de réparation et une cérémonie de réconciliation. "Je ne compte pas faire de cérémonie de réconciliation. De fait, je n'envisage pas que c'est une profanation, sinon je ne l'accepterai pas. Ce concert a déjà été donné dans des églises et des cathédrales, il n'est peut-être pas nourrissant spirituellement, mais ce n'est pas une profanation".

Nous lui demandons aussi s'il envisage, suite à ce concert qui fait déjà scandale, s'il envisage de renoncer à sa charge : "si on me le demandais, je le ferai, je ne vous cache pas qu'il est parfois infiniment lourd d'être curé". Plus haut, le diocèse - [sur l'agenda duquel](#) le concert à Saint-Clément ne figure pas, garde un silence embarrassé.

Un faux-pas de Mgr Percerou ou une preuve de son peu de considération pour les fidèles de la messe en latin ?

Il se trouve aussi que l'église Saint-Clément est celle, à Nantes, où est célébrée chaque dimanche la messe traditionnelle par les abbés de la FSSP. L'autorisation du concert par le curé diocésain apparaît, certes, comme un faux-pas d'une maladresse conséquente, mais aussi comme une curieuse réponse du berger Mgr Percerou aux fidèles de la messe traditionnelle, à Saint-Clément et sur la côte [qui lui demandaient un peu de considération et de dialogue](#), suite à

un décret d'application du Motu Proprio qui sabre presque toutes les messes tridentines du diocèse - [sa réponse officielle niait carrément le problème et accusait les fidèles](#) de désobéir au Pape et à l'Eglise.